



FRENCH-AUSTRALIAN PRESCHOOL

BROCHURE D'INFORMATION

INTRODUCTION

Quels sont les services proposés par la Preschool franco australienne?

La Preschool franco-australienne permet aux enfants d'apprendre à la fois en anglais et en français. Le cursus suit le modèle français en ce qui concerne les objectifs et le programme, mais il est enseigné selon les exigences des DOCS (department of Community Services) du NSW.

Il fonctionne selon le calendrier français (36 semaines) et comporte des journées longues et courtes pour les enfants entre 3 et 5 ans.

Pourquoi est-il important de commencer à la preschool avant d'intégrer le Lycée Condorcet ?

La Preschool franco-australienne offre aux enfants la possibilité de compléter le premier des trois cycles du système éducatif français. Il joue un rôle vital en offrant les bases éducatives et pédagogiques des connaissances qui deviendront systématiques au niveau de l'école primaire.

De plus, elle permet aux enfants australiens qui ne sont pas de langue maternelle française d'apprendre le français. Ces enfants ne pourront pas intégrer le Lycée Condorcet (sauf au niveau IB) à moins d'être passés par la preschool et d'avoir acquis une maîtrise suffisante de la langue française.

Faut-il être Français pour intégrer la preschool ?

Les parents australiens ou les parents d'autres nationalités qui veulent que leurs enfants aient une éducation bilingue peuvent inscrire leurs enfants à la preschool, cependant ceci requiert un investissement particulier tant au niveau de l'enfant qu'au niveau des parents (activités parascolaires, pratique de la langue en dehors de l'école). Les parents jouent donc un rôle fondamental en organisant ces activités.

Veuillez bien lire notre documentation sur nos programmes et notre niveau de français avant d'inscrire votre enfant.

Que dois-je faire pour que mon enfant soit sur la liste d'attente de la preschool?

- Obtenir des informations concernant la preschool et le Lycée Condorcet
- Visiter la preschool franco-australienne et le Lycée Condorcet,
- Compléter le formulaire d'inscription et le questionnaire et le renvoyer accompagné des frais de réservation de \$100.

Est-il certain d'avoir une place en remplissant le formulaire d'inscription ?

En remplissant le formulaire d'inscription votre enfant est mis sur la liste d'attente ce qui ne garantit pas qu'il y aura une place de libre. Vous ne serez contacté que si une place est disponible, soit par téléphone, soit par écrit.

Nous vous recommandons de faire les demandes de pré-inscription le plus tôt possible.

Quelles sont les procédures d'inscription ?

Le Lycée Condorcet a mis en place une procédure d'inscription qui doit être appliquée par la preschool. Cette procédure comprend les clauses suivantes :

- Priorité aux enfants qui ont des frères et soeurs au lycée. Le Lycée Condorcet reconnaît l'importance de préserver l'unité familiale.
- Priorité aux enfants dont l'un des parents fait partie du personnel. Le Lycée Condorcet reconnaît l'importance de bonnes conditions de scolarité et veut favoriser l'implication des membres du personnel dans leur travail. C'est pourquoi nous offrons une place aux enfants du personnel lorsque c'est possible.
- La liste d'attente est gérée par la Directrice et est confidentielle. L'école alloue les places en fonction des disponibilités de cette liste en fonction des procédures d'inscription mentionnées ci-dessus. La preschool ne dépassera pas le nombre autorisé.
- Au mois de février/mars de chaque année, la preschool écrira à chaque famille dont l'enfant est sur la liste d'attente et qui a l'âge de commencer en août. Celles qui souhaiteront maintenir leur place sur la liste d'attente devront renvoyer une fiche de confirmation. Dans le cas où elles ne renverraient pas cette fiche, leurs noms seront rayés . La preschool ne sera pas tenue responsable si le formulaire de réinscription ne parvient pas à destination à cause d'un changement d'adresse. Il est de la responsabilité des parents de communiquer toute nouvelle information à l'école.

Que dois-je savoir avant d'accepter une place à la Preschool franco-australienne?

- Si une place offerte est refusée, une nouvelle place ne sera proposée que s'il y a une disponibilité.
- Les enfants doivent être âgés de 3 ans pour intégrer l'école. L'école n'accepte que les enfants le jour de leur 3ème anniversaire et après. Au cas où un enfant aurait 3 ans dans les mois qui suivent l'année scolaire en août, une place pourra être proposée aux parents. Cependant, la preschool ne peut pas réserver une place à un enfant de moins de 3 ans à moins d'avoir payé les frais car la preschool doit fonctionner à pleine capacité. Nous demandons aux parents de payer les frais de scolarité le premier jour du semestre.
- Les enfants doivent être parfaitement "propres" lorsqu'ils intègrent la preschool. Ils doivent pouvoir aller aux toilettes seuls et ne pas se mouiller pendant la journée. Au cas où un enfant aurait plus de 3 accidents dans une journée, il ne sera autorisé à retourner à l'école que lorsqu'il aura appris à ne plus se mouiller. On demande aux parents de régler les frais de scolarité dès le premier jour du semestre, car la preschool ne peut pas réserver de place sans paiement pour les enfants qui ne sont pas encore "propres".
- La preschool accepte uniquement les enfants à temps plein, du lundi au Vendredi (5 jours). Il existe une option de 4 jours EN AYANT LE MERCREDI DE LIBRE pour les 3-4 ans (Petite Section) sans aucune réduction sur les frais de scolarité.
- Une somme de 975\$ est payable lorsqu'une place est acceptée. Cette somme sera conservée jusqu'à l'entrée de l'enfant en classe de CE1 et sera déduite des frais de

scolarité du 2^{ème} semestre du CE1. Veuillez noter que cette somme ne sera pas remboursée si après avoir préalablement accepté une place vous annulez l'inscription ou si vous retirez votre enfant avant le 2^{ème} semestre du CE1. Dans le cas d'une délocalisation ou d'un retour au pays, on pourra envisager le remboursement de la somme si la demande est faite au moins 4 semaines précédant le dernier jour de classe. Cette demande de remboursement doit être faite au trésorier. Veuillez noter que des documents justificatifs seront demandés pour que votre demande soit prise en compte.

- Les parents doivent remplir le formulaire d'inscription et fournir une preuve de l'âge de l'enfant (certificat de naissance ou passeport), ainsi qu'une copie de son carnet de vaccination et la copie du visa des parents, si l'enfant n'est pas australien ou résident permanent. Les renseignements demandés sur le formulaire d'inscription sont une formalité du département des services communautaires (DOCS) et strictement confidentiels. Les enfants ne pourront pas commencer à la preschool si ces informations ne sont pas fournies.
- Les parents doivent aussi se familiariser avec le document "Policies and Practices" avant que l'enfant ne commence la Preschool.

Dois-je aussi inscrire mon enfant au Lycée Condorcet ?

Si votre enfant est inscrit à la preschool, il n'est pas nécessaire de l'inscrire aussi au lycée. La liste d'attente de la preschool sert à inscrire les enfants dans les classes de petite et moyenne section. Elle permet aussi de les inscrire en grande section si toutefois une place n'était pas disponible à la preschool.

Les enfants en moyenne section compensent les classes de grande section l'année d'après et toute place qui resterait sera offerte aux enfants inscrits sur la liste d'attente.

Les parents des enfants en moyenne section recevront tous les documents requis pour inscrire leur enfant en grande section vers la fin de l'année scolaire.

Qui pourra répondre à mes questions concernant l'information que je viens de lire ?

On encourage les parents à contacter la directrice de la preschool franco-australienne pour toute question relative aux enfants de 3 à 5 ans et le Lycée Condorcet pour tout renseignement concernant les classes du primaire et du secondaire.

PHILOSOPHIE

Les "premiers apprentissages" sont chronologiquement les premiers défis auxquels le jeune enfant est confronté. Ils sont premiers parce qu'ils permettent à l'enfant de découvrir que l'apprentissage est dorénavant un horizon naturel de sa vie.

Les buts de la maternelle sont :

Permettre à l'enfant sa première expérience d'apprentissage et l'encourager.

Etablir la base éducative et pédagogique pour l'apprentissage de connaissances, qui deviendra systématique à l'école primaire.

ENFANTS

Il est très important que l'enfant ait une expérience scolaire heureuse, fructueuse et positive.

Les buts de la maternelle sont :

- Que l'enfant puisse faire le plus facilement possible la transition entre la vie de tous les jours avec sa famille et l'environnement scolaire, tout en lui apportant le support nécessaire et en respectant son identité, son rythme et ses besoins en lui donnant les conditions d'une scolarité heureuse et réussie.
- Permettre que la participation aux multiples formes de la vie collective se combine sans heurts avec les moments de retrait et d'isolement.
- Créer pour chaque enfant les conditions d'un développement harmonieux, respectueux de ses rythmes de croissance et de sa personnalité.
- Garantir à chaque enfant de grandir dans un univers culturel qui aiguise sa curiosité et le conduit à des connaissances sans cesse renouvelées en totale sécurité.

PARENTS

La qualité des relations avec les familles est la fondation garantie du succès d'une association éducative et par conséquent, d'un accomplissement individuel pour chaque enfant.

Les enseignants partagent avec les parents l'éducation des enfants qui leur sont confiés.

Les buts de la maternelle sont :

- Offrir un environnement qui encourage l'échange d'informations entre les enseignants et les parents.
- Expliquer, faire comprendre et justifier tous les choix possibles.
- Etre disponible et à l'écoute de chaque famille et leur rendre compte fidèlement des progrès ou des problèmes passagers rencontrés par leur enfant.

PROGRAMME

Le programme va permettre à l'enfant l'exploration d'une grande variété de situations et d'univers culturels, l'usage d'outils et d'instruments diversifiés.

Les buts de la maternelle sont :

- Offrir à l'enfant la possibilité d'explorer le monde en jouant et en développant ses expériences sensorielles, motrices, affectives et intellectuelles.
- Structurer son apprentissage selon les cinq domaines d'activités suivants :
 1. Le langage au coeur des apprentissages
L'enfant aura la possibilité de pratiquer le français et l'anglais oralement et par écrit.
 2. Vivre ensemble
L'enfant pourra découvrir comment vivre ensemble, échanger et coopérer avec les autres en construisant sa place au sein de la collectivité de la classe.
 3. Agir et s'exprimer avec son corps
L'enfant aura l'occasion d'élargir le champ de ses expériences dans des milieux et des espaces qui l'aideront à mieux se connaître et à développer ses capacités physiques.
 4. Découvrir le monde
L'enfant aura la possibilité d'exercer sa curiosité en découvrant au-delà de l'expérience

immédiate, quelques-uns des phénomènes qui caractérisent la vie, la matière ou encore les objets fabriqués par l'homme. Les activités proposées dans cette perspective lui permettront de distinguer le monde physique et le monde vivant.

5. La sensibilité, l'imagination et la création

L'enfant aura la possibilité de participer à des activités de création et des pratiques artistiques dont le but ne sera pas uniquement des moyens d'expression et de découverte mais également l'ouverture de voies pour s'approprier les connaissances et l'exploration de nouveaux rapports avec les autres et avec le monde. Il apprendra à chercher, inventer, transformer, exprimer et éprouver le plaisir de la création.

6. Compétences transversales

Les activités qui concourent à l'acquisition de compétences spécifiques à chacun des domaines permettent également à l'enfant de développer des compétences transversales. Il est encouragé à développer sa curiosité, l'envie de savoir, l'affirmation de soi, le respect des autres et l'autonomie.

Afin de pouvoir assurer une évaluation continue, les besoins de la classe et de l'enfant sont adaptés au programme.

EQUIPE EDUCATIVE

La maternelle estime que l'équipe éducative qui s'occupe de vos enfants doit travailler dans un milieu de travail agréable et doit se sentir appréciée.

Les buts de la maternelle sont :

- Offrir aux instituteurs/trices un environnement agréable où ils se sentent valorisés. Il est important qu'ils se sentent bien à leur place et qu'il règne une camaraderie, un respect mutuel et un sens partagé des responsabilités.
- Recruter du personnel qualifié et motivé.
- Offrir au personnel la possibilité de poursuivre des études.

EMPLOI DU TEMPS DE LA MATERNELLE

EMPLOI DU TEMPS DE LA PETITE SECTION

8h00	Accueil des enfants (activités libres à l'intérieur ou à l'extérieur selon la saison)
9h00	Appel – Regroupement - Organisation des activités (pré-écriture/lecture/maths, Arts Visuels, travaux manuels)
9h40	Rangement et passage aux toilettes
9h45	Goûter
10h00	Activités à l'extérieur
10h30	Leçon de français
11h00	Activités en groupes
11h20	Passage aux toilettes - préparation pour le déjeuner
11h30	Déjeuner
12h15	Petite toilette (main/visage) après le déjeuner
12h20	Activités musicales et lecture - préparation pour la sieste
12h45	Sieste
14h00	Réveil - Toilette - Activités calmes
14h30	Arts Visuels
15h00	Lecture

15h15 Organisation pour le départ/garderie
15h30-17h30 Garderie

EMPLOI DU TEMPS DE LA MOYENNE SECTION

8h00 Accueil des enfants (activités libres)
(à l'intérieur ou à l'extérieur selon la saison)
9h00 Jeux et activités individuelles
9h20 Discussion: date, présences, activités du jour, temps & "le cahier de la vie"
9h30 Gymnastique (danse, course, sauts, jeux collectifs ...)
9h50 Activités linguistiques & chansons
10h15 Goûter
10h30 Activités à l'extérieur
11h00 Graphisme &/ou activités de maths
11h30 Leçon d'anglais
12h00 Toilette / lunch
12h40 Petite toilette (main/visage) après le déjeuner
12h45 Lecture individuelle
13h00 Lecture
13h10 Toilette - sieste
14h10 Activités artistiques (vendredi : activités de maths)
14h45 Activités cognitives
15h00 Discussion: bilan de la journée
15h10 Goûter
15h30-17h30 Garderie

* Veuillez noter que les activités ci-dessus sont communes aux classes de la moyenne et petite section, cependant les horaires peuvent légèrement changer.

ACTIVITES AUXQUELLES PARTICIPENT LES QUATRE CLASSES DANS LA SEMAINE :

- Une fois par semaine, les quatre classes participent à une course d'obstacle en plein air.
- Chaque semaine, les enfants empruntent un livre en français qu'ils emportent chez eux.
- Les enfants de la moyenne section vont au gymnase une fois par semaine pour participer à des activités physiques.

AUTRES INFORMATIONS SUR L'ECOLE

LES LOCAUX

La preschool a été conçue de façon à offrir d'excellentes installations. Elle comporte quatre salles de classe spacieuses et un réfectoire agréable qui encourage la socialisation et l'apprentissage de bonnes manières à table. La preschool possède un grand espace extérieur qui permet aux enfants de se défouler.

STRUCTURE DE LA JOURNEE

Les journées sont organisées afin de permettre un bon équilibre entre des activités d'intérieur et d'extérieur, des activités organisées et des moments de jeu, ainsi que des plages de repos et de sieste.

LA LANGUE

Les enfants sont confrontés aux deux langues, tant au travers de textes écrits qu'en expression orale, au travers de leçons ou d'activités organisées par le personnel anglophone ou francophone.

LA VIE EN COMMUNAUTE

Les enfants apprennent à vivre en communauté, à échanger et établir leur place à l'intérieur de celle-ci, à la fois individuellement et en groupe, au travers d'excursions, d'interventions et d'événements organisés par la preschool.

SENSIBILITE, IMAGINATION ET CREATIVITE

Les enfants sont vivement encouragés à participer à des activités créatives et artistiques, non seulement pour favoriser leur expression et développement personnel, mais aussi pour permettre la consolidation des connaissances et l'exploration des différentes connexions. Ils apprennent à chercher, à inventer, à transformer, à exprimer et à expérimenter les joies de la création.

AGIR ET S'EXPRIMER A TRAVERS SON CORPS

Le programme de la preschool met l'accent sur la participation à des expériences physiques organisées. Des visites au gymnase du lycée, des courses d'obstacle, des jeux de plein air, permettent à l'enfant d'explorer son environnement et son espace et l'aident à mieux se connaître et à développer ses capacités physiques.

LE PERSONNEL

La preschool maintient un quota de 1 pour 10 et emploie des enseignants hautement qualifiés dans les systèmes français et australiens. Votre enfant sera encadré par :

- 3 enseignants de la petite enfance
- 2 enseignants diplômés français
- 1 assistante maternelle qualifiée (2 années de formation)
- 6 assistantes maternelles bilingues

HEURES D'OUVERTURE

La preschool est ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 17h30 – 36 semaines par an.

- Heures de la preschool : 8h00 à 15h25
- Garderie : 15h30 à 17h25
- La preschool est fermée les jours fériés.

LES VACANCES

Les vacances sont les suivantes : deux jours de congés intermédiaires au mois d'août, deux semaines en septembre/octobre, deux jours de congés intermédiaires en novembre, 5 semaines à Noël, une journée de congé intermédiaire en janvier, 2 semaines en avril, 6 semaines pendant les vacances hiver, le tout comprenant 16 semaines de vacances.

LE REPAS ET LES GOUTERS

Les parents doivent fournir des goûters nutritifs pour les récréations du matin et de l'après-midi. Le repas de midi peut être apporté de la maison ou commandé à la cantine du lycée à un coût supplémentaire.

LES TARIFS DE LA PRESCHOOL

Veillez consulter nos tarifs et le calendrier scolaire ci-joints.

MALADIES

Les enfants souffrant de maladies contagieuses ne seront pas acceptés à la preschool sans certificat médical.

Seules les ordonnances comportant le nom de votre enfant et le dosage prescrit seront données. Un formulaire devra également être complété et signé.

Pour de plus amples renseignements ou si vous souhaitez visiter la preschool, vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant au **9349 6714**.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre établissement.

Katherin Bonatakis
Directrice